

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L'EXAMEN DU RAPPORT DU SOUDAN
POUR LE SECOND CYCLE DE L'EPU**

4 mai 2016

Monsieur le Président,

La délégation du Burkina Faso souhaite la bienvenue à la délégation du Soudan et félicite le pays pour la présentation du présent rapport à l'EPU.

Nous nous félicitons des multiples efforts consentis par le Soudan en vue de rendre meilleure la situation des droits humains des populations vivant sur son territoire, en dépit du contexte national politique, social et économique difficile.

Ma délégation exhorte le Soudan à intensifier lesdits efforts et voudrait à cet effet, lui adresser en particulier les recommandations ci-après :

- envisager de ratifier la Convention contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants et son Protocole facultatif, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des femmes, le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes, et la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
- conformer la législation nationale aux traités régionaux et internationaux relatifs aux droits humains auxquels il est partie ;
- prendre des mesures concrètes pour améliorer l'indépendance de la Justice ;
- apporter des réponses de justice pénale efficaces à toutes les formes de violence sexuelle et sexiste, en particulier la violence domestique et les mutilations génitales féminines.

Nous souhaitons un plein succès au Soudan pour le présent EPU ainsi que pour la mise en œuvre des recommandations qui en sortiront.

Je vous remercie.

Lue par : M^{me} Myriam Poussi
Conseiller juridique
Mission permanente
du Burkina Faso